



HAL
open science

Remarques sur le marquage du nombre dans le parler occitan de Veyrines-de-Vergt

Franck Floricic

► **To cite this version:**

Franck Floricic. Remarques sur le marquage du nombre dans le parler occitan de Veyrines-de-Vergt. Essais de typologie et de linguistique générale. Mélanges offerts à Denis Creissels. Lyon: ENS Editions, ENS Editions, pp.417-433, 2010. hal-00496935

HAL Id: hal-00496935

<https://hal.science/hal-00496935>

Submitted on 15 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REMARQUES SUR LE MARQUAGE DU NOMBRE DANS LE PARLER OCCITAN DE VEYRINES-DE-VERGT

*Floritic Franck*¹

1. Introduction

L'objectif de cette contribution est limité à maints égards: la problématique du marquage du nombre ne saurait être qu'effleurée dans le cadre de cette note, et on renverra pour plus de détails le lecteur aux nombreux travaux consacrés à cette question (cf. notamment la monographie de Greville Corbett pour un aperçu exhaustif de cette problématique). Il s'agit plutôt pour nous de présenter ici des données inédites dont nous pensons qu'elles peuvent offrir quelque intérêt pour la réflexion concernant la typologie du marquage du nombre. Précisons tout de suite que les données à notre disposition sont de nature fragmentaire, ce qui rend difficile, sinon illusoire, une analyse véritablement systématique du dialecte étudié. D'autre part, la présentation qui suit s'appuie essentiellement sur la transcription d'enquêtes effectuée dans les soixante-dix par Jacques Boisgontier ; une analyse instrumentale serait du plus haut intérêt pour préciser un certain nombre de points, surtout s'agissant de phénomènes où l'accent et la quantité vocalique jouent un rôle important. En dépit de ces restrictions, il nous semble que la variété occitane de la localité de Veyrines-de-Vergt affiche des particularités qui méritent une présentation même succincte. Par son caractère inévitablement restreint, cette présentation ne saurait rendre justice de l'influence et de la dette réelles de son auteur à l'égard de celui qui fut son maître.

2. La catégorie du nombre en occitan

2.1. Remarques générales

Le marquage du nombre présente en occitan une variation dont une présentation succincte ne peut qu'effleurer la diversité, et ce qui vaut pour une variété donnée peut ne pas valoir pour d'autres. Dans le dialecte gascon de la vallée d'Aure par exemple, le pluriel est marqué à la fois sur le déterminant et par l'adjonction de -s aux noms qui se terminent par une voyelle autre que -o (cf. Cremona (1956, 318-321)):

- | | | | | | |
|-----|----|--------|---|---------|------------|
| (1) | a. | 'merli | : | 'merlis | « merles » |
| | b. | 'ɔme | : | 'ɔmes | « hommes » |

¹ Je tiens à remercier de leurs critiques et observations Lucia Molinu, Yves-Charles Morin, Robert Nicolai, Sylvain Patri, et Patric Sauzet.

- | | | | | |
|----|-------|---|--------|------------|
| c. | 'møru | : | 'mørus | « Maures » |
| d. | 'kø | : | 'køs | « chiens » |

Les noms terminés par *-a* font quant à eux le pluriel en *-es* :

- | | | | | | |
|-----|----|--------|---|---------|------------|
| (2) | a. | 'bako | : | 'bakes | « vaches » |
| | b. | djo | : | djes | « jours » |
| | c. | es'pjø | : | es'pjes | « épines » |

Lorsque le nom se termine par une consonne, la marque *-s* du pluriel forme un groupe consonantique complexe (cf. (3a-d)), avec parfois un phénomène d'assimilation partielle, le groupe final *-ts* pouvant être réduit à *-s* (cf. (3e-f)). Si le nom au singulier présente un groupe consonantique final, la consonne finale est effacée au pluriel et substituée par *-s* (cf. (3g-h)), à moins que *-s* ne figure comme le premier élément du groupe complexe, auquel cas le pluriel est formé par l'adjonction de *-i* (cf. (3i-j)) :

- | | | | | | |
|-----|----|--------|---|------------------|--------------|
| (3) | a. | a'ɣløn | : | a'ɣløn | « glands » |
| | b. | sul | : | suls | « seuls » |
| | c. | kap | : | kats | « têtes » |
| | d. | gwak | : | gwats | « têtards » |
| | e. | dit | : | dits / dis | « doigts » |
| | f. | es'kyt | : | es'kyts / es'kys | « écus » |
| | g. | murt | : | murs | « morts-pp » |
| | h. | pørk | : | pørs | « porcs » |
| | i. | bøsk | : | 'bøski | « bois » |
| | j. | gust | : | 'gusti | « goûts » |

Les mots qui se terminent par une sibilante (*-s*, *-ts*, *-ʃ*) font leur pluriel en *-i* s'ils sont au masculin (cf. (4a-c)), et restent inchangés s'ils sont au féminin (cf. (4d-e)) :

- | | | | | | |
|-----|----|----------|---|----------|-------------|
| (4) | a. | ɔs | : | 'ɔsi | « os » |
| | b. | pɛs | : | 'pɛsi | « poids » |
| | c. | ɛʃ | : | 'ɛʃi | « essieux » |
| | d. | bwɛs | : | bwɛs | « voix » |
| | e. | arra'its | : | arra'its | « racines » |

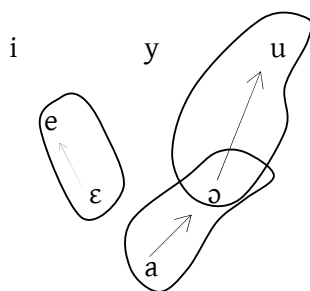
Précisons enfin que le pluriel des noms masculins en *-s* est dans certains cas redéterminé, phénomène connu dans d'autres aires dialectales méridionales (cf. Rohlfs (1970, 176)) :

- | | | | | | |
|-----|----|-------|---|---------|------------|
| (5) | a. | ɔs | : | 'ɔsis | « os » |
| | b. | pɛs | : | 'pɛsis | « poids » |
| | c. | u'tis | : | u'tisis | « outils » |

Le résultat de la re-détermination dont les exemples (5a-c) fournissent une illustration est une sorte de double marquage du nombre sur le nom. On va voir à présent que le languedocien présente dans certaines variétés la même caractéristique.

2.2. Remarques sur le système phonologique du languedocien

Le système vocalique du languedocien connaît sous l'accent quatre degrés d'aperture et trois séries de localisation, l'inventaire étant plus réduit en position atone, où l'opposition /e/ ~ /ɛ/, /a/ ~ /ɔ/, /ɔ/ ~ /u/ est neutralisée au profit de /e/, /ɔ/, et /u/ respectivement:



En particulier, /a/ connaît en position atone un processus de réduction en vertu duquel il peut être représenté par les variantes allophoniques [ə], [a], [ɔ] ou [o]. Concernant le système consonantique (p, t, k, b, d, g, ts, tʃ, dʒ, f, s, z, m, n, ɲ, l, ʎ, r, r), on notera le dévoisement des obstruantes en finale de mot. Dans cette position, /n/ et /r/ tombent ; /ʎ/ se dépalatalise, alors que /s/ se sonorise devant initiale vocalique. Le languedocien est d'autre part soumis à une contrainte générale qui interdit en finale de mot les groupes de trois consonnes (cf. Sauzet (2004)). On a vu plus haut que cette contrainte était responsable de l'effacement de la consonne finale de formes telles que *pər̥k*, qui de ce fait forment leur pluriel en *pərs*. Concernant l'accent, le languedocien n'autorise pas comme l'italien l'accentuation de l'antépénultième ; l'accent est limité aux syllabes finale et pénultième, et son conditionnement est au moins en partie morphologique (cf. Garde (1965)). Par exemple, les infinitifs des conjugaisons I, IIb, et III sont en toulousain oxytons (cf. *gli'sa* « glisser », *sur'ti* « sortir », *sa'pje* « savoir »), de même que les participes passés masculins (cf. *pa'sat* « passé », *sur'tit* « sorti », *sa'βyt* « su »). A contrario, les dérivés féminins d'origine participiale en -ada (< -ata) présentent une finale trochaïque (cf. *ḡ'nado* « année », *ru'zado* « rosée », *zo'lado* « gelée », etc.), de même que les dérivés féminins en -ina (cf. *maj'rino* « maraine »)². A noter enfin que pour éviter un clash accentuel, l'accent peut se

² En réalité, la question se pose de savoir dans quelle mesure la contrainte sur les finales trochaïques relève d'un conditionnement purement phonologique, et dans quelle mesure cette contrainte est conditionnée morphologiquement. La question est loin d'être simple, mais le fait que les termes sus-mentionnés soient féminins semblerait apporter des arguments en faveur d'un conditionnement au moins partiellement morphologique : le féminin des formes participiales ont

déplacer dans les configurations de deux proéminences accentuelles adjacentes. Ainsi dans le parler de Saint-Michel de Montaigne, la première personne du pluriel du verbe *sow'yej* « savoir » fait porter l'accent sur la désinence, d'où *sa'βeʷ* « nous savons ». ³ En revanche, lorsque cette forme verbale est suivie du marqueur de négation *'pa*, un déplacement accentuel se produit, d'où par exemple *zu 'saβeʷm 'pa* « nous ne le savons pas ». Naturellement, l'accent peut aussi rester *in situ* sur la désinence verbale, auquel cas le marqueur de négation perd la proéminence qui lui est associée (cf. dans la localité de Trémolat *pu'deʷm pa zu 'fawre* « on ne peut pas le savoir »).

2.3. Le marquage du nombre en languedocien

L'extrême diversité morpho-syntaxique du domaine occitan vaut non seulement pour l'occitan en général mais également pour sa variété languedocienne. D'une manière schématique, la catégorie du nombre peut être marquée soit sur le seul déterminant (cf. (6a-c)), soit conjointement sur le déterminant et le nom déterminé (cf. (6d-g)) :

- | | | | |
|-----|----|--------------------|---------------------------------|
| (6) | a. | <i>lej 'kraβo</i> | « les chèvres » (Faux 24) |
| | b. | <i>lej 'pør</i> | « les porcs » (Faux 24) |
| | c. | <i>lej 'bjo</i> | « les bœufs » (Faux 24) |
| | d. | <i>las 'kraβos</i> | « les chèvres » (Merville 31) |
| | e. | <i>les pørs</i> | « les porcs » (Merville 31) |
| | f. | <i>li βjɔws</i> | « les bœufs » (Merville 31) |
| | g. | <i>li 'fawres</i> | « les forgerons » (Merville 31) |

Les exemples en (6) montrent que le pluriel du languedocien est généralement de type sigmatique et que le pluriel en *-s* du déterminant peut parfois alterner avec un pluriel en *-i*. Les formes en (6a-c) montrent d'autre part que la consonne finale du déterminant peut se vocaliser⁴; si dans la localité de Faux, le phénomène s'étend aux initiales consonantiques de diverses sortes, la vocalisation a selon toute vraisemblance comme point de départ les contextes où la consonne initiale

en effet une finale trochaïque, alors que les masculins correspondants sont caractérisés par l'oxytonèse. D'un autre côté, des termes tels que *'pajre* « père » et *'majre* « mère » (dont est issu le dérivé *maj'rino*) sont lexicalement accentués sur la pénultième, indépendamment donc de toute information morphologique.

³ Le paradigme du verbe *sowyej* « savoir » au présent de l'indicatif est le suivant :

s'aβi
 (ty) *s'aβə*
sa
sa'βeʷ
 (vuz'aw) *saβ'e*
s'aβə

⁴ Le terme de *vocalisation* est utilisé ici avec une valeur générique qui recouvre à la fois la vocalisation proprement dite et la glidification.

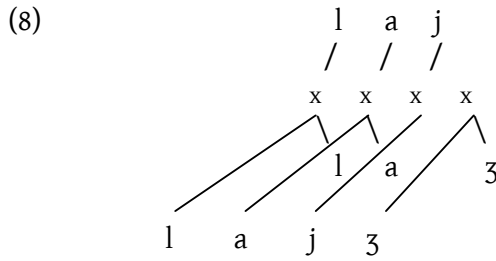
est une sonante ou une consonne voisée (cf. Michel (1948) et (1953, 100sq.)). Un autre sort du -s final est son effacement pur et simple via une phase d'aspiration (débuccalisation) ou de vocalisation dont témoignent certains des exemples en (7) :

- | | | | |
|-----|----|-------------------------|--------------------------------|
| (7) | a. | lɔ ^h 'kaβrɔj | « les chèvres » (Autoire 46) |
| | b. | le ^h pɔr | « les porcs » (Autoire 46) |
| | c. | le βjɔw | « les bœufs » (Autoire 46) |
| | d. | le 'fawre | « les forgerons » (Autoire 46) |
| | e. | lez əw'zɛl | « les oiseaux » (Autoire 46) |
| | f. | lajz 'awkɔj | « les oies » (Autoire 46) |
| | g. | laj 'βakɔj | « les vaches » (Autoire 46) |

Les données de la localité de Autoire montrent donc que devant une occlusive sourde le -s final des formes *les* et *los* passe à -h (cf. (7a-b)) – le phénomène se produit du reste aussi à l'intérieur du mot, d'où des formes telles que ə'ke^hte me « ce mois-ci » alternant avec ə'kette me. Devant consonne voisée ou devant constrictive, soit le -s se vocalise, soit il passe à Ø (cf. (7c-d) et (7g)) – dans la localité de Sabadel-Latronquièrre (46), le βjɔw et lej βjɔw (« les bœufs ») sont également attestés. Devant une initiale vocalique, la marque du pluriel -s non seulement se maintient (sous la forme de la fricative [ʒ] qu'on retrouve par exemple dans əw'zɛl « oiseau » ou 'aʒe « âne »)⁵, mais elle est susceptible de fournir un double marquage à travers la co-occurrence de la vocalisation et de la palatalisation de -s : c'est ce qu'illustre un exemple tel que lajz 'awkɔj « les oies » en (7f), où le pluriel est ainsi doublement marqué sur le déterminant. Rien en effet n'interdirait phonologiquement une séquence telle que laʒ 'awkɔj, qui au contraire s'harmoniserait avec ce qu'illustre lez əw'zɛl « les oiseaux » – dans la localité de Caychax (09), lez aw'zɛls alterne du reste librement avec lez aw'zɛls. Sans doute est-il possible d'analyser les formes telles que lez / lajz comme une sorte de 'blend' résultant de l'association sur une ligne indépendante de l'information segmentale associée à chacune des variantes lej / lez et laj / laʒ⁶ :

⁵ Dans la localité de Saint-Matré (46), on relève indifféremment deʒ aw'zɛls et deʒ aw'zɛls « des oiseaux ».

⁶ Lieutard (2004, 94-95) définit comme « cheville » le glide qui émerge ici comme exposant du pluriel, entendant par là « non pas un élément doté d'une valeur morphologique particulière, mais un élément de remplissage, support d'une valeur morphologique x variable qui lui est attribuée dans le contexte syllabique ». Et Lieutard de préciser que « [j] n'est pas rattaché directement au morphème, mais qu'il est capable par défaut de servir de support à l'information morphologique. » Comme argument en faveur de ce concept de « cheville » comme 'support' de la morphologie sans lien avec un morphème donné, Lieutard observe que la première partie de la géminée dans le pluriel d'Ambialet [laf'fedɔs] « les brebis » (~ [la'fedɔ] « la brebis ») peut également être qualifiée de « cheville », au sens où elle remplit une position phonologique mais n'est pas en tant que telle rattachée au morphème de pluriel. Sans entrer davantage dans les détails de cette question, remarquons simplement qu'en dehors de la présence du -s final sur le nom déterminé, c'est l'alternance consonne simple / consonne géminée qui fournit ici l'exposant de l'opposition singulier ~ pluriel.



A l'instar de ce qu'illustre le schéma en (8), les variantes *lejš* / *lajš* résulteraient donc de la fusion de *lej* / *lez* et *laj* / *laz* respectivement⁷. Sans doute aussi la fréquence des formes *lej* / *laj* est-elle dans certains cas responsable de la réanalyse de la marque du pluriel et de l'adjonction à ces dernières du formant *-z* / *-š* devant initiale vocalique. On peut donc dire que les formes du type *lejš* / *lajš* sont en partie conditionnées phonologiquement, mais que leur physionomie ne se réduit pas à un conditionnement phonologique, comme le montrent des variantes telles que *lez aw'zels* / *lejš aw'zels*.

Pour clore cette brève présentation du marquage du nombre en languedocien, on remarquera que la vocalisation de l'exposant du pluriel *-s* n'est pas la seule option que connaissent les dialectes languedociens, et que dans certaines variétés, les contextes où *-s* se vocalise voient affleurer une variante allophonique [l] :

- (9)
- | | | |
|----|-------------|--|
| a. | lah 'kabros | « les chèvres » (Lacassagne 12) |
| b. | lus pwørks | « les porcs » (Lacassagne 12) |
| c. | lul bɔwəs | « les bœufs » (Lacassagne 12) |
| d. | lul 'fabres | « les forgerons » (Lacassagne 12) |
| e. | luz əw'sels | « les oiseaux » (Lacassagne 12) |
| f. | lol 'sukos | « les souches de vigne » (Lacassagne 12) |
| g. | lal 'bakos | « les vaches » (Lacassagne 12) |

On ne s'attardera pas sur l'importance du trait de sonorité pour rendre compte de ces alternances et plus particulièrement de l'allophonie [s] / [l] (pour une discussion de ce phénomène et des propriétés qui le régissent, cf. Molinu (2006)). Qu'il nous suffise de signaler que l'affaiblissement du marqueur du pluriel *-s* ainsi que les traits définitoires de l'initiale du nom déterminé donnent lieu à une constellation de configurations particulièrement complexes dont nous n'avons fait qu'effleurer la diversité. Nous allons voir à présent que le marqueur du pluriel *-s* subit dans la localité de Veyrines-de-Vergt un sort différent de ce que nous avons vu jusqu'à présent, et à maints égards tout à fait remarquable.

⁷ Dauzat (1906, 43) évoque dans ce type de contexte l'analogie des formes amuïes.

3. Le marquage du nombre dans la variété de Veyrines-de-Vergt

3.1. Le parler de Veyrines-de-Vergt

La localité de Veyrines-de-Vergt est une localité de Dordogne dont le parler se rattache au languedocien mais dont les caractéristiques phonologiques sont pour une part celles des parlers limousins. Comme parler de frontière partageant les propriétés de divers domaines dialectaux, le parler de Veyrines-de-Vergt est donc à plus d'un titre original. La question de la quantité vocalique y joue un rôle essentiel, et l'on tâchera de déterminer autant que faire se peut sa nature et sa place exactes dans le système, les limites de cet examen étant toutefois celles que nous avons rappelées au début de cette contribution.

Chabaneau (1876, 9) notait à propos de la quantité en limousin : « La quantité, qui, dans les langues cultivées de la famille romane, l'italien par exemple et le français, est sacrifiée à l'accent et doit se plier à ses lois, a gardé ou, plutôt peut-être, a repris en limousin une grande indépendance. Non seulement elle n'est pas toujours dominée par lui, mais c'est souvent elle, au contraire, qui prend la prépondérance et oblige l'accent à se déplacer. » On aura à s'interroger sur la pertinence et la portée de cette analyse concernant spécifiquement le parler de Veyrines-de-Vergt.

3.2. L'opposition singulier ~ pluriel dans le parler de Veyrines-de-Vergt

Le marquage du nombre dans le dialecte de Veyrines-de Vergt est loin d'être uniforme et obéit à des conditionnements de nature diverse. Les données dont nous disposons montrent dans certains cas une oscillation entre des *patterns* concurrents et cette oscillation, en dépit des difficultés d'analyse qu'elle soulève, doit être examinée avec attention, non seulement en elle-même mais aussi et surtout pour ce qu'elle implique du point du système considéré.

D'une manière générale, les noms qui se terminent par une consonne ou un glide ne subissent aucune modification au pluriel ; les noms en *-e* font quant à eux leur pluriel en *-ej* (< *-es*), suivant en cela un fonctionnement du type de celui évoqué plus haut :

- | | | | | | |
|------|----|-------------|---|---------------|-------------------|
| (10) | a. | lu bjɔw | : | lu: bjow | « les bœufs » |
| | b. | lu ðɔ'val | : | lu: ðɔ'val | « les chevaux » |
| | c. | l ɔ'ɲɛl | : | luɜ ɔ'ɲɛl | « les agneaux » |
| | d. | lu r:aj | : | lu: r:aj | « les rayons » |
| | e. | ɣ̃ fu | : | lu: fu | « les sabots » |
| | f. | lu pər | : | lu: pər | « les porcs » |
| | g. | lu 'fawre | : | lu: 'fawrej | « les forgerons » |
| | h. | l 'ome | : | luɜ 'omej | « les hommes » |
| | i. | lu meɣ'naðe | : | lu: meɣ'naðej | « les enfants » |
| | j. | lu 'ʃɛrkle | : | lu: 'ʃɛrkle | « les cercles » |
| | k. | lu fu'ʎe | : | lu: fu'ʎe | « les souliers » |

Les exemples en (10) montrent non seulement que les noms masculins à finale consonantique restent inchangés, mais que les monosyllabes subissent le même sort (cf. (10a) et (10d-f)). Si d'autre part les noms en *-e* font généralement leur pluriel en *-ej* (cf. (10g-i)), il est des cas où ces derniers ne subissent aucune modification (cf. (10j-k)). Le fait essentiel dans les exemples en (10) est que devant une initiale consonantique, l'opposition singulier ~ pluriel est marquée sinon conjointement sur le déterminant et sur le déterminé, en tous cas sur le déterminant via une opposition Voyelle brève ~ voyelle longue. Ceci est particulièrement clair avec les monosyllabes, puisque rien en dehors de la quantité vocalique n'oppose par exemple [lu pər] et [lu: pər]⁸. Davant une initiale vocalique, et conformément à ce que nous avons vu plus haut, la marque *-s* du pluriel réaffleure sous la forme de la palatale [ʒ] et cette dernière semble exclure tout allongement vocalique (cf. (10c) et (10h)). Cette exclusion n'est toutefois pas absolue, puisqu'il est possible de relever des exemples tels que [ʃu:ʒ 'aʒej] « ses ânes », où la palatale suit la voyelle longue du déterminant.

Si l'on se penche à présent sur les noms féminins, on retrouve certaines des caractéristiques mentionnées ci-dessus, avec en plus quelques complications supplémentaires :

(11)	a.	lɔ mũ'ðeto	:	la: mũðeta:	« les haricots »
	b.	lɔ 'feʎo	:	la: feʎa:	« les feuilles »
	c.	lɔ fər'mi	:	la: fər'mi	« les fourmis »
	d.	lɔ 'vako	:	la: vɔ'ka	« les vaches »
	e.	'kelo 'vako	:	ke'la vɔ'ka	« ces vaches »
	f.	lɔ 'kraβo	:	la: krɔ'ba	« les chèvres »
	g.	'kelo 'krabo	:	ke'la krɔ'ba	« ces chèvres »
	h.	lɔ 'pulo	:	la: pu:'la	« les poules »
	i.	lɔ 'beʎo	:	la: be'ʎa / laʒ ɔbe'ʎa	« les abeilles »
	j.	lɔ my'raʎo	:	la: myra'ʎa	« les murs »
	k.		:	la: pɔ'la / la: pɔ'la:	« les incisives »
	l.	yn 'oʃo	:	laʒ ɔ'ʃa	« les os »
	m.	l ow'reʎo	:	laʒ ore'ʎa	« les oreilles »
	n.	l awko	:	la:ʒ owka	« les oies » ⁹
	o.	-----	:	ʃa:ʒ ow'ka	« ses oies »
	p.	-----	:	vɔs'traʒ ow'ka	« vos oies »
	q.	-----	:	ke'laʒ ow'ka	« ces oies »
	r.	lɔ 'ʃjeto	:	ke'la: ʃje'ta	« ces assiettes »
	s.		:	la r:ɔʃi'na / la 'r:aj	« les racines »

⁸ Le même type d'alternance affecte le système des indices d'objet : on peut donc opposer *lu* 'pərti « je le porte » et *lu:* 'pərti « je les porte ».

⁹ Le transcripteur signale ici l'accentuation de *owka* comme « indécise ». Ailleurs dans l'enquête, on relève toutefois *laʒ ow'ka*: « les oies », avec accentuation finale et allongement de la voyelle tonique.

t.	lɔ tɔ'bano	:	la: tɔba'na	« les taons »
u.	'yno 'taʎo	:	la: tɔ'ʎa	« les tranches de pain »

Les exemples en (11) illustrent au niveau du déterminant féminin singulier /la/ le même type d'alternance que celle signalée plus haut : devant un terme à initiale consonantique, la voyelle du déterminant est longue au pluriel, d'où la forme [la:] — au singulier, la voyelle subit une réduction dont on a dit qu'elle caractérise par ailleurs d'une manière générale le traitement de /a/ en syllabe atone. Le trait essentiel du parler de Veyrines-de-Vergt concernant le marquage du pluriel est donc l'allongement de la voyelle du déterminant, et d'après les transcriptions de J. Boisgontier, le déplacement de l'accent du nom, qui lorsqu'il est trochaïque deviendrait iambique. D'une manière générale, l'allongement vocalique ne concerne dans le parler de Veyrines-de-Vergt que le déterminant, mais les exemples (11a-b) et (11k) montrent que le -a final du nom peut lui aussi subir un allongement (cf. *la: mũðeta*: « les haricots », *la: feʎa*: « les feuilles », *la: pɔ'la*: « les incisives »). L'allongement vocalique peut également affecter le -a final du déterminant '*kelo* « cette », d'où la forme *ke'la*: en (11r). Cette caractéristique (i.e. allongement vocalique au pluriel et déplacement accentuel subséquent) est typique du limousin, où l'allongement du -a final au pluriel des noms féminins est systématique (cf. Javanaud (1981, 48-50, 100sq.) ; Roca (1999, 695-696))¹⁰ :

(13) a.	'va:tso	:	va'tsa:	« vaches »
b.	'tsa:to	:	tʃa'ta:	« chattes »

¹⁰ Les oppositions de quantité vocalique sont également connues dans le parler provençal de Saint-Victor en Vivarais (Ardèche) comme exposant de l'opposition singulier ~ pluriel (cf. Calvet (1969)). Comme le montrent les exemples en (12), seul le nom est généralement porteur de l'alternance — devant les noms à initiale vocalique, le -s du déterminant réaffleure et se sonorise en position intervocalique, fournissant au nom une attaque consonantique (cf. (12e-f)):

(12) a.	lu pe'ry	:	lu pe'ry:	« les poires »
b.	lu pe're	:	lu pe're:	« les poiriers »
c.	lu 'lu	:	lu 'lu:	« les loups »
d.	la 'nu	:	la 'nu:	« les noix »
e.	l a'mi	:	lu za'mi:	« les amis »
f.	l'ʎilo	:	la 'zʎila	« les huiles »
g.	la 'pɔrtɔ	:	la 'pɔrta	« les portes »
h.	la 'vatsɔ	:	la 'vatsa	« les vaches »
i.	la 'fjɔ	:	la 'fja	« les brebis »

Les exemples en (12) montrent que l'opposition de quantité vocalique est le seul exposant de l'opposition de nombre pour ce qui est des noms oxytoniques ou monosyllabiques (cf. (12a-d)). Même lorsque le pluriel est marqué par une alternance vocalique [ɔ] ~ [a] (cf. les noms féminins oxytoniques en -a (cf. 12i)), cette dernière résulte de la réanalyse d'une ancienne opposition de quantité (cf. *fja* / *fja*: > *fjɔ* / *fja* (Calvet (1969 : 182)). Les noms féminins en -a dont l'accent tombe sur la pénultième voient quant à eux leur voyelle finale réduite, d'où au pluriel une alternance [ɔ] ~ [a] qui fonctionne là aussi comme unique exposant de l'opposition — devant les noms à initiale vocalique (cf. (12e-f)), l'opposition est marquée à la fois par l'alternance vocalique ou l'allongement, et par le /s/ préfixé au nom. La différence essentielle entre le limousin et le parler de Saint-Victor en Vivarais pour ce qui est de l'opposition de nombre est que le pluriel des noms trochaïques en -a n'implique aucun déplacement accentuel, ni aucun allongement vocalique.

c.	'la:mo	:	la'ma:	« lames »
d.	'ro:zo	:	ro:'za:	« roses »
e.	'te:to	:	te:'ta:	« têtes »
f.	'fø:ljo	:	fø:'lja:	« feuilles »
g.	'turto	:	tur'ta:	« tartes »
h.	'autre	:	au'trei	« autres »
i.	'pauvre	:	pau'brei	« pauvres »
j.	'o:me	:	'o:me:	« hommes »
	-----	:	o:'me:	« hommes »
	-----	:	o:'mei	« hommes »

Les données présentées par Javanaud sont extrêmement complexes et il n'est pas possible dans le cadre de cette note de rendre compte de l'intrication des phénomènes et de la variation interne au limousin¹¹. La pénultième des noms au pluriel en (13) peut être soit brève (cf. (13a-c)), soit longue (cf. (13d-f)). Les noms masculins en *-e* font leur pluriel en *-ej*, mais un exemple tel que (13j) montre que certaines variétés voient l'accent se déplacer ou rester in situ, le pluriel étant marqué soit par l'allongement de la voyelle finale, soit par la vocalisation du *-s* (la forme avec vocalisation *o:'mei* est la plus répandue (cf. Javanaud (1981, 24)). Précisons d'autre part que la quantité vocalique oppose également les formes de participe passé masculin vs. les formes d'infinitif (Javanaud (1981, 45)):

(14)	a.	py'ni	:	py'ni:	« puni(s) » (p.p.m.) / « punir »
	b.	tsa'ta	:	tsa'ta:	« acheté(s) » (p.p.m.) / « acheter »
	c.	tru'ba	:	tru'ba:	« trouvé(s) » (p.p.m.) / « trouver »

Notons enfin qu'en limousin un certain nombre de paires lexicales ne s'opposent que par la quantité vocalique (Javanaud (op. cit. 45, 92)):

(14)	d.	'po	:	'po:	« pain »	:	« bord »
	e.	'py	:	'py:	« pus »	:	« plus » (neg)
	f.	'pi	:	'pi:	« pic »	:	« pis »
	g.	'pa	:	'pa:	« pas » (neg)	:	« pas »
	h.	'fi	:	'fi:	« fin » (adj.)	:	« fils »

Il est à peu près évident que la voyelle finale des exemples en (14a-c)) doit son allongement à l'effacement d'un ancien *-r*, et de même, que le *-a* final long des exemples en (13a-g) est la trace du *-s* final du pluriel (V: < V-s). Le caractère latent

¹¹ Javanaud note lui-même certaines fluctuations ainsi que des configurations indécidables : « In yet another dialect (Treignant, LB) stress seems so evenly distributed that one is not certain if one hears the plural of the same lexeme as [va:tʰsa:] or [va:'tʰsa:]. Similar problems arise with idiolects. It may be difficult to decide if one says / hears [ro:za:] or [ro:'za:] 'roses' or if there is an (always unstable) equalizing of stress as between the two syllables. » (op. cit. p.54)

de cette consonne-ci trouve non seulement une expression dans l'allongement vocalique, mais également dans les contextes intervocaliques où elle réaffleure, comme le montrent les exemples (11l-q). Aussi l'intérêt du limousin réside-t-il en ceci que la voyelle longue qui apparaît au pluriel forme une syllabe lourde qui attire sur elle l'accent (cf. Chabaneau (op. cit.)). C'est également ce que sembleraient indiquer les exemples de la localité de Veyrines-de-Vergt en (11a-b) et (11k). Les données à notre disposition offrent toutefois des exemples tels que *laz 'ura*: « les heures », où la voyelle finale est marquée comme longue et où l'accent demeure *in situ*. Dans ce type d'exemple, il y a donc « mismatch » entre accent et poids syllabique. Aussi le caractère particulièrement complexe du parler de Veyrines-de-Vergt réside-t-il en ceci que :

a) l'allongement compensatoire qui en limousin affecte au pluriel le -a final des noms féminins se produit là d'une manière erratique. Un exemple tel que (11k) repris en (15) montre d'ailleurs que dans une même expression, la voyelle finale du nom au pluriel peut être soit brève, soit longue :

(15) la: pa'la / la: pə'la: « les incisives »

b) la place de l'accent telle que signalée par J. Boisgontier est loin d'aller de soi. Il semble du reste que dans un certain nombre de cas, ce dernier ait interprété comme manifestation de l'accent la longueur vocalique de la voyelle finale. Or, l'écoute des enregistrements montre que des expressions telles que *la: fe'la:* (« les feuilles ») ont bel et bien l'accent sur la syllabe initiale du nom, et non sur sa syllabe finale. Il ne semble donc pas que le poids de la syllabe finale (via la quantité vocalique) conditionne en lui-même un déplacement accentuel.

Il est naturellement extrêmement difficile de rendre compte du caractère parfois indéterminé de la position de l'accent et des oscillations concernant la quantité des voyelles finales. Qu'il nous suffise de rappeler que les phénomènes d'oscillation et de variation représentent une donnée essentielle des phénomènes linguistiques, et que tout système est dans un état de (in)stabilité relative (cf. Mathesius (1911)). Aussi cette donnée constitutive prend-elle tout son sens lorsqu'il s'agit d'étudier des parlers à la frontière d'aires dialectales, où l'on peut voir coexister des systèmes différents dans un même parler. Comme le souligne Francescato (1961, 43), « Le système d'une langue est donc, en réalité, le produit de l'entrecroisement de beaucoup de systèmes d'ordre hiérarchique plus limité. Ils peuvent refléter d'un côté les résidus d'un système précédent, de l'autre les premières annonces des tendances actives dans la langue. (...) il est également possible que l'interprétation diachronique des faits de la langue éclaircisse la structure du système dans sa totalité, c'est-à-dire la coexistence des systèmes partiels dans le système total ».

Si l'on prend en considération le parler de Veyrines-de-Vergt, une analyse possible des faits d'oscillation concernant la quantité des voyelles finales des noms féminins en -a au pluriel consisterait à poser qu'une (sous-)partie du système tend vers un fonctionnement de type limousin, alors que l'autre se

rattache au languedocien. Et l'allongement de ces voyelles finales ne serait alors ni plus ni moins que la trace d'un système où les oppositions de quantité ont valeur phonologique.

3.3. La question de la quantité vocalique

Des observations qui précèdent, il résulte que le statut de la quantité vocalique dans le parler de Veyrines-de-Vergt est pour le moins opaque. On pourrait s'attendre en effet à ce que la voyelle finale des noms féminins en *-a* s'allonge systématiquement, alors que c'est plutôt l'abrègement final qui semble la règle. Il s'ensuit que d'un point de vue purement synchronique, l'alternance vocalique et/ou le déplacement accentuel dans des paires telles que *'vako ~ vɔ'ka* peuvent apparaître comme l'unique exposant de l'opposition de nombre. Certes, il est toujours possible d'un point de vue formel de poser que la représentation phonologique de *vɔ'ka* (« vaches ») contient une more qui à la suite de la réduction d'un hypothétique [h] (< -s) ne se réassocie pas à la voyelle adjacente et demeure donc flottante ou catalectique. Le scénario général est sans doute vraisemblable, mais il reste que la voyelle finale des noms féminins pluriels en *-a* demeure généralement brève ; en ce sens, il est possible de considérer que l'opposition de nombre est ici réanalysée sur la base d'une alternance vocalique plutôt que sur la base d'un contraste *V ~ V:* par ailleurs présent à la périphérie du système. Les allongements vocaliques qui affectent l'article défini créent du reste des alternances qui ne concernent que le (micro)-système du nombre, et non le lexique dans son ensemble¹². En ce sens, il semblerait que les arguments soient assez forts pour considérer que les contrastes de longueur en (11) sont *conditionnés contextuellement*; et si des oppositions de quantité peuvent effectivement affleurer comme trace de systèmes connexes et corrélés, elles n'impliquent pas en elles-mêmes de reconnaître à la quantité vocalique un statut phonologique *dans le système considéré*, limitées qu'elles sont en termes de rendement fonctionnel à des alternances morphologiques clairement définies et circonscrites. On rejoint par là des conclusions analogues à celles de Mondéjar (1991, 223) à propos du vocalisme andalou :

« Si consideramos el par mínimo *niñ-o /niñ-o+s* en andaluz, digamos de momento oriental, observaremos que se puede realizar de dos formas muy distintas, funcional y cronológicamente sucesivas, de acuerdo con la secuencia *-s > -h > abertura* : *niñ-o / niñ-ɔ+h*, *niñ-o / niñ-ɔ*. Ahora bien, la oposición distintiva entre vocal abierta y vocal media cerrada sólo se cumple en posición final, es decir, en un tercio de las posibilidades de distribución en la palabra y, casi nunca, en el plano léxico. Así, pues,

¹² Le parler occitan d'Ambialet (Tarn) connaît au niveau du déterminant des alternances de longueur vocalique analogues à celles que nous venons de voir, et auxquelles Morin (1994) attribue une valeur phonologique. De notre point de vue, le statut phonologique de la quantité est toutefois loin d'être évident.

puesto que la abertura vocálica tiene valor distintivo únicamente en posición final, y, normalmente, entre pares mínimos morfológicos y léxico-morfológicos : *perdí / perđi*, *clavé / clavę*, *dio / diɔ*, etc. podemos afirmar, 1°) que hablar de *sistema vocálico andaluz* sólo puede hacerse siendo conscientes de sus enormes limitaciones funcionales, y 2°) que el escaso rendimiento funcional de las oposiciones de abertura, por realizarse de manera regular exclusivamente en el campo de la flexión nominal (número singular frente a plural) y verbal (primera frente a segunda, o primera y tercera frente a segunda personas, por ser ésta la que tiene la -s en posición final), impide situar el pretendido sistema en el mismo plano que los correspondientes sistemas vocálicos del portugués, catalán, francés e italiano, o de cualquier otra lengua en que la plenitud vocálica, o abertura, sea rasgo relevante. »¹³

En occitan même, on relève dans le parler de la localité de Villeréal (Lot-et-Garonne) des paires telles que celles signalées en (16a-d), où, l'opposition singulier ~ pluriel peut être également marquée sur le déterminant non pas par l'allongement de sa voyelle, mais par le renforcement de la consonne initiale du nom ¹⁴:

- | | | | | | |
|------|----|-----------|---|------------------------|------------------|
| (16) | a. | la tjo | : | lat tjo | « les tiennes » |
| | b. | lu pjal | : | lup pjal | « les cheveux » |
| | c. | la 'kraβo | : | la ^k 'kraβo | « les chèvres » |
| | d. | la ka'lur | : | la ^k ka'lur | « les chaleurs » |

Le point fondamental réside en ceci que le renforcement consonantique est un effet direct de la réduction du -s, via une phase possible de débuccalisation dont témoignent des alternances telles que celle du dialecte de Allez-et-Cazeneuve (Lot-et-Garonne), où *ap pər* et *a^h pər* « aux porcs » constituent des variantes co-existantes. Ce renforcement dépasse du reste le cadre du marquage du nombre, puisqu'il est possible de relever des exemples tels que *j o rəp py* « il n'y a plus rien », où le renforcement consonantique résulte d'une assimilation du -s final de *res* à la consonne initiale de *py*. Aussi des paires telles que (16a-d) ne suffisent-elles pas en elles-mêmes à reconnaître à la gémination consonantique un statut phonologique dans le parler en question : qu'il s'agisse de l'allongement vocalique ou du renforcement consonantique, ces derniers représentent des opérations conditionnées par le contexte et circonscrites à un micro-domaine morpho-syntaxique. En ce sens, il ne semble pas que dans le parler de Veyrines-de-Vergt il soit légitime de reconnaître à la quantité vocalique un statut phonologique, pas plus qu'il ne l'est de reconnaître dans la localité de Villeréal un

¹³ Sur le vocalisme andalou et sur les oppositions qui exploitent l'aperture vocalique, cf. Alonso et al. (1950), Villena Ponsoda (1987), Mondéjar (1991).

¹⁴ Jagueneau (1979, 58) signale également des oppositions telles que [lu pra] ~ [lu p:ra] « les prés » ; [la prynə] ~ [la p:rynə] « les prunes », etc.

statut phonologique à la gémination consonantique : l'allongement vocalique est un allongement de type compensatoire indissociablement lié au micro-contexte du marquage du nombre via la marque -s dont il représente la trace.

Conclusion

Le domaine occitan offre une variété de configurations morphosyntaxiques et phonologiques qu'on est loin d'avoir exploré avec l'attention qu'ils mériteraient. La question du marquage du nombre que nous avons à peine effleurée dans cette contribution constitue l'une de ces problématiques qui mobilisent à la fois la morpho-syntaxe et la phonologie. On a vu en particulier que l'affaiblissement de la marque -s du pluriel des noms féminins en -a peut en limousin donner lieu à un allongement compensatoire de la voyelle finale, et que le parler de Veyrines-de-Vergt porte les traces d'un tel système. D'une manière générale, ce dernier n'allonge pas ses voyelles finales par compensation, mais affiche en revanche des déplacements accentuels qui s'analysent comme un effet au pluriel du poids du constituant syllabique final dans une phase antérieure de la langue. Des recherches ultérieures mériteraient d'être entreprises pour cerner d'une manière précise les phases évolutives des systèmes vocaliques étudiés. Il serait également du plus haut intérêt de circonscrire les points de jonction entre l'occitan et les parlers hispaniques où les diverses phases de l'affaiblissement de la marque du pluriel sont extrêmement bien documentées, apportant une lumière particulière sur la nature du phénomène (cf. Lipski (1985)). On signalera à titre d'exemple que le dialecte cubain de Regla connaît pour des expressions telles que *las niñas* ou *las amigas* des variantes libres [lah'nijna] / [la:'nijna] et [laha'miɣa] / [la:a'miɣa], avec dans le second cas un allongement compensatoire du même type que ce que nous avons vu plus haut (cf. Olmsted (1954)).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Allières, J. 1954. Un exemple de polymorphisme phonétique : le polymorphisme de l'-s implusif en gascon garonnais. *Via Domitia* 1 (4), 69-103.
- Alonso, D., Zamora Vicente A. & Canellada de Zamora M. J. 1950. Vocales andaluzas. Contribución al estudio de la fonología peninsular. *Nueva Revista de Filología Hispánica* 4 (3), 209-230.
- Alvar, M. 1955. Las hablas meridionales de España y su interés para la lingüística comparada. *Revista de Filología Española* 39, 284-313.
- Avram, A. 1978. La phonologie et les aires dialectales de transition. *Via Domitia* 14, 87-97 (n° spécial *Hommage à Jean Séguy*).
- Calvet, M. 1969. *Le système phonétique et phonologique du parler provençal de Saint-Victor en Vivarais, dégagé sur la base de données instrumentales*. Faculté des Lettres et Sciences de Grenoble (Thèse de Doctorat).
- Chabaneau, C. 1876. *Grammaire limousine*. Paris: Maisonneuve.
- De Chene, B. & Anderson, S. 1979. Compensatory lengthening. *Language* 55 (3), 505-535.
- Cremona, J. 1953. *The dialect of the vallée d'Aure* (Hautes-Pyrénées). University of London (Doctoral dissertation)

- Dauzat, A. 1906. *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*. Paris: Honoré Champion.
- Dressler, W. U., Prinzhorn, M. & Rennison, J. R. 1994. (eds.). *Phonologica. Proceedings of the 7th International Phonology Meeting*. Torino: Rosenberg & Sellier.
- Francescato, G. 1961. Systèmes coexistants ou systèmes diachroniques. *Neophilologus* 45 (1), 37-44.
- Francescato, G. 1978. A propos de la distribution spatiale des phénomènes linguistiques. *Via Domitia* 14, 209-216 (n° spécial *Hommage à Jean Séguy*).
- Garde, P. 1965. Accentuation et morphologie. *La Linguistique* 2, 25-39
- Hayes, B. 1989. Compensatory lengthening in Moraic Phonology. *Linguistic Inquiry* 20 (2), 253-306.
- Hochberg, J. G. 1986. Functional compensation for /s/ deletion in Puerto Rican Spanish. *Language* 62 (3), 609-621.
- Hock, H. H. 1986. Compensatory lengthening: in defense of the concept 'mora'. *Folia Linguistica* 20 (3-5), 431-460.
- van der Hulst, H. 1999. (ed.). *Word prosodic systems in the languages of Europe*. Berlin / New York: Mouton de Gruyter (*Empirical Approaches to Language Typology* 20-4)
- Hundley, J. E. 1987. Functional constraints on plural marker deletion in Peruvian Spanish. *Hispania* 70 (4), 891-894.
- Jagueneau, L. 1979. *Recherche sur l'opposition singulier - pluriel en occitan central*. Université de Poitiers (Thèse de 3^e Cycle)
- Javanaud, P.-G. 1981. *The vowel system of Lemosin*. Göteborg: Department of Linguistics (*Gothenburg Monographs in Linguistics* 3)
- Javanaud, P.-G. 1987. The vowel system of Lemosin (Le système vocalique du Limousin). *Lemouzi* 103, 40-45.
- Lieutard, H. 2004. Spécificité morphologique du pluriel languedocien : la notion de 'cheville'. *Cahiers de Grammaire* 29, 89-104.
- Lipsky, J. 1985. /s/ in Central American Spanish. *Hispania* 68 (1), 143-149.
- Marshall, M. M. 1983. Phonetically conditioned rules in Perigourdin. *Via Domitia* 29, 111-125.
- Mathesius, V. 1911 / 1967. On the Potentiality of the Phenomena of Language », in Vachek, J. (ed.), 1-32.
- Meisenburg, T. & Selig, M. 2004. (eds.), *Nouveaux départs en phonologie: les conceptions sub- et suprasegmentales*. Tübingen: Gunter Narr.
- Michel, L. 1948. La vocalisation de l's dans l'Aude. *Revue des Langues Romanes* 70, 29-38.
- Michel, L. 1955. *Etude du son "s" en latin et en roman. Des origines aux langues romanes. De la phonétique au style*. Paris: Presses Universitaires de France
- Molinu-Florici, L. 2006. L'allophonie de /s/ et /r/ dans les parlers du logoudorien occidental. *Cahiers de Grammaire* 30, 277-289.
- Mondéjar, J. 1991. *Dialectología andaluza. Estudios*. Granada: Editorial Don Quijote. (*Los Libros del Caballero del Verde Gabán* 1)
- Morin, Y.-C. 1994. Phonological interpretations of historical lengthening. In Dressler, W. U., Prinzhorn, M. & Rennison J. R. (eds.), 135-155.
- Olmsted, D. L. 1954. A note on the dialect of Regla, Cuba. *Hispania* 37 (3), 293-294.
- Ranson, D. R. 1992. Nominal number marking in Andalusian Spanish in the wake of /s/ deletion. *Hispanic Linguistics* 4 (2), 301-327.
- Ravier, X. 1978-1993. *Atlas Linguistique et Ethnographique du Languedoc Occidental*. Paris: CNRS.
- Roca, I. M. 1999. Stress in the romance languages. In van der Hulst, H. (ed.), 659-811.
- Rohlf, G. 1970. *Le Gascon. Etudes de philologie pyrénéenne*. Tübingen: Max Niemeyer/ Pau: Editions Marrimpouey Jeune.
- Sauzet, P. 2004. Variation des finales occitanes et format de la syllabe. In Meisenburg, T. & Selig M. (eds.), 33-48

- Terrell, T. D. 1979. Final -s in Cuban Spanish. *Hispania* 62 (4), 599-612.
- Vachek, J. (ed.). 1967. *A Prague School Reader in Linguistics*. Bloomington & London: Indiana University Press.
- Villena Ponsoda, J. A. 1987. *El vocalismo del español andaluz. Forma y sustancia*. Málaga: Universidad de Málaga.